

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Annexe III CPR - Règlement UE n. 305/2011 - Règlement délégué UE n. 157/2014

QD.0004/2023

- **Code d'identification unique du produit type :** ENDUIT 02
- **Usages prévus :** Mortier d'enduit monocouche (OC)
- **Fabricant :** QD DÉVELOPPEMENT - 178 allée de Castellas -13770 Venelles - France
- **Mandataire :** -
- **Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :** Système 4
- **Norme harmonisée :** EN 998-1 :2016
- **Organismes notifiés :** -

• **Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe A1	5.2.2 EN 998-1
Absorption d'eau	W2	Tableau 2, L5 EN 998-1
Perméabilité à l'eau à l'issue de cycles de conditionnement	≤ 1 ml/cm ² après 48 h	Tableau 2, L7 EN 998-1
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu \leq 10$	Tableau 2, L8 EN 99
Adhérence à l'issue de cycles de conditionnement	0,45 N/mm ² (FP) B	Tableau 2, L3 EN 998-1
Conductivité thermique	0,45 W/mK (Tableau valeur moyenne ; P=50%)	Tableau 2, L10 EN 998-1
Durabilité	Évaluation basée sur les dispositions valables dans le lieu d'utilisation prévu du mortier	5.2.3.2 EN 998-1
Substances dangereuses	Voir FDS	Note de ZA.1 998-1

- **Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :** voir la fiche technique
voir la fiche de sécurité
- **Site web sur lequel copie de la déclaration de performance est disponible :** www.questionsdeco.com

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Paul HERNANDEZ

QD DEVELOPPEMENT

178 allée de Castellas
13770 VENELLES

N° TVA Intr. FR 44 850 135 591 00012

CE
23
QD DÉVELOPPEMENT - 178 allée de Castellás 13770 Venelles - France
QD.0004/2023 ENDUIT 02
EN 998-1:2016
Mortier d'enduit monocouche (OC)
Réaction au feu : Classe A1 Absorption d'eau : W2 Perméabilité à l'issue de cycles de conditionnement : ≤ 1 ml/cm ² après 48 h Perméabilité à la vapeur d'eau : $\mu \leq 10$ Adhérence à l'issue de cycles de conditionnement : 0,45 N/mm ² (FP) B Conductivité thermique : 0,45 W/mK (Tableau valeur moyenne ; P=50%) Durabilité : Evaluation basée sur les dispositions valables dans le lieu d'utilisation prévu du mortier Substances dangereuses : Voir FDS
www.questionsdeco.com